

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
ARDENNES

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE RENWEZ**

**2019-02-D**

Nombre de MEMBRES

Séance du 21 janvier 2019

Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
-------------------------------------	-------------	--

19	17	14
----	----	----

L'an Deux mil dix-neuf et le vingt et un janvier  
à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la  
présidence de Monsieur DOYEN Michel

Date de la Convocation

11 janvier 2019

Présents :

- Messieurs CLABAUT - DOYEN - GRIZOU - GUENARD - JACQUET  
MONVOISIN - VANHECKE - VERBECKE  
- Mesdames BAUDRILLARD - DOGNY - FELTEN - SZYDLOWSKI - VIGNERON

Date Affichage

11 janvier 2019

Absent(e)s excusé(e)s : Mme LEROUX

Pouvoirs : Mme LEROUX a donné pouvoir à Mme BAUDRILLARD

Absent(e)s non excusé(e)s : Mmes MAUCORT PAROÏELLE Mr MATER

Mme BAUDRILLARD a été nommée secrétaire

Objet de la Délibération :

**Modification périmètre Eglise classée**

Dans le cadre de la révision générale du P.L.U., la commune souhaite modifier le  
périmètre des abords de l'Eglise classée.

Monsieur le Maire expose la proposition de l'Architecte des Bâtiments de France.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte :

- de modifier le périmètre des abords de l'Eglise classée.
- la proposition du nouveau périmètre de l'Architecte des Bâtiments de France ci-jointe

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Michel DOYEN

le Maire



Michel DOYEN



Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 24/01/2019 à 17:13:49  
Référence : d33cbcc0295c7ae952000ba133c9c742bf40cf0f

Résultat du vote : 14 Pour